

Nombre de membres :

- En exercice : 25
- Présents : 22
- Votants : 21
- Procuration(s) : 1
- Absent(s) excusé(s) : 2
- Absent(s) : 0

DEL 2024_024 bis

Date de convocation :

le 21 février 2024

Date d'affichage :

le 21 février 2024

Fait à Aigondigné,

Le 04 mars 2024

Ont signé au registre tous
les membres présents.

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de février à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, GUILLORIT Mikaël, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, RIVault Pierre, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBault Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DIDIER Emilien à ZAPATA Laurie

Absent : AUDE Laurent ; HIPEAU Gaëlle

Départ avant le premier vote : GARNIER Céline ; AIMON Céline

Secrétaire de séance : Christine BOURDIER

Délibération 2024_024 bis : FINANCES

Annule et remplace pour erreur matérielle

Objet : Demande de subvention au titre au Fonds vert -
Rénovation du parc d'éclairage public

Madame le Maire expose :

La commune d'Aigondigné porte un projet d'amélioration de son parc d'éclairage public. Ce projet comporte plusieurs volets :

- le remplacement des 198 sources lumineuses énergivores encore en place sur le territoire par des LED,
- l'installation d'horloges astrologiques sur l'ensemble du parc permettant de programmer les horaires d'éclairage par secteur pour éclairer mieux et « utile ».

Ces travaux permettront de :

- Bénéficier d'économies d'énergie
- Rénover complètement le matériel ayant plus de 25 ans
- Réduire la pollution lumineuse en limitant les heures de fonctionnement et en diminuant l'intensité
- Prendre en compte l'impact sur la biodiversité en mettant en place des luminaires adaptés.

Ce projet de rénovation, qui s'étendra sur les années 2024 et 2025, est estimé à 125 178,86 € HT.

La commune sollicite une subvention du Fonds Vert, fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, à hauteur de 30 % du montant éligible.

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Poste de dépense	Coût €/HT	Partenaire	Montant
Rénovation du parc d'éclairage public	125 178,86 €	Fonds vert / Etat	37 553,66 €
		SIEDS	54 851,58 €
		Commune d'Aigondigné	32 773,62 €
Total	125 178,86 €	Total	125 178,86 €

* * * * *

VU la circulaire du 28 décembre 2023 relative au déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert),

Considérant l'importance de réaliser des économies d'énergie dans un contexte de dérèglement climatique,

Considérant le coût de fonctionnement important du parc d'éclairage public actuel et l'augmentation du prix de l'électricité qui dégrade le budget communal,

Considérant la nécessité de solliciter des sources de financements externes,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Article 1 : **DONNE** son accord pour solliciter le Fonds Vert dans le cadre des travaux de rénovation de l'éclairage public,

Article 2 : **APPROUVE** le plan de financement présenté,

Article 3 : **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document y afférent.

Article 4 : **DIT** que les recettes seront inscrites au B.P. chapitre 13.



Le Maire,
Patricia ROUXEL

